



2 mars 1873

L'esprit de pénitence

Mes chères filles,

Au moment d'entrer dans le Carême, et nous y sommes déjà, il me semble bon de vous dire quelques mots de l'esprit de pénitence.

Personne ne peut se dispenser de faire pénitence. La parole de l'Évangile est formelle : *Si vous ne faites pénitence vous périrez tous*¹. Mais cela veut-il dire que personne ne puisse être dispensé de faire maigre et de jeûner ? Assurément non, car maintenant peu de personnes sont capables de supporter le maigre et le jeûne. Nous voyons par là que cette forme de pénitence, proposée par l'Église, n'est pas seule strictement nécessaire pour accomplir le précepte. Ce qui est nécessaire, c'est l'esprit de pénitence ; et, même en Religion, on a besoin de s'y renouveler.

Qu'est-ce donc que l'esprit de pénitence ? Le père Faber le définit *une douleur habituelle des péchés que l'on a commis*. Il n'y a pas dans l'âme de fondement solide sans cette douleur habituelle, ce regret habituel de nos fautes. Je ne veux pas dire par là que cette douleur soit toujours présente à votre pensée, ni que vos péchés soient constamment devant vos yeux ; cela est impossible. Mais il faudrait avoir ce sentiment de regret, de douleur, chaque fois que le regard de votre âme se porte sur les fautes que vous avez commises.

Si vous n'avez pas de péchés mortels à vous reprocher, c'est que vous avez été préservées par une grâce spéciale. Mais les péchés véniels dans lesquels vous êtes tombées, après tant de grâces reçues, tant de secours, sont déjà devant Dieu une grande ingratitude. Et si toutes ici, nous n'avons pas commis de péchés mortels, il n'en est pas une qui ne rougisse au-dedans d'elle-même, en pensant aux fautes vénielles qu'elle a commises, avec une pleine et entière volonté, une infidélité, et une grande recherche d'elle-même, en cédant à son défaut dominant.

L'esprit de pénitence, c'est donc la contrition, le regret de nos péchés. C'est aussi l'humilité du cœur, qui nous fait choisir la dernière place et mettre tous les autres au-dessus de nous, reconnaissant que nous méritons d'être traités en pénitent public à cause de nos péchés, de nos mauvaises habitudes, de notre orgueil, de notre manque de dévotion, et du peu que nous rendons aux droits de Dieu. Alors on embrasse la pénitence, et l'on se tient dans un grand esprit d'humilité vis-à-vis des autres. Tout ceci n'est que l'esprit de pénitence. Mais cet esprit engendre la vertu de pénitence, en nous portant à en faire des actes.

Lorsqu'on ne peut accomplir les pénitences imposées par l'Église, il faut que quelque autre chose les remplace. Dans la vie religieuse, faire pénitence est très facile. Nous avons d'abord

1. Lc 13, 3.

l'accomplissement strict de la Règle, puis tous les assujettissements d'une obéissance soumise, prompte et humble, l'acceptation de tous les sacrifices, des humiliations, des peines qui se rencontrent dans l'obéissance. Voilà des actes extérieurs de mortification et de pénitence.

Ajoutez à cela le travail, l'assujettissement à son emploi, la fidélité à se rendre exacte à une minute près, l'attention, l'application à faire ce que l'on doit, et à le bien faire, voilà, je le répète, des œuvres extérieures de pénitence qui peuvent être suffisantes à absorber nos forces. Dans tous les Ordres enseignants, on considère les emplois, le travail comme suffisants pour dépenser les forces, et même, dans les autres Ordres, à la Trappe, par exemple, il est dit que l'emploi de maître de chant ou de maître de chapelle suffisait pour qu'on y meure et qu'on *en* meure.

Les emplois ne dépensent pas seulement les forces : ils assujettissent la volonté, car il faut se donner de la peine pour faire chaque chose comme il est dit dans le règlement, se rendre exacte à arriver à deux heures, si à deux heures on doit donner sa leçon, et ne pas la prolonger au-delà du temps convenu.

Pour nos sœurs converses, c'est la même chose : la fatigue de leurs emplois, la peine qu'elles se donnent pour les bien faire, suppléent à d'autres austérités. Ainsi la cuisinière, tout en ne jeûnant pas, en faisant gras même – quoiqu'il ne soit pas dit qu'elle le fasse – souffre la chaleur du feu, se tient debout tout le jour, et a la sollicitude de servir tout le monde. Il en est ainsi pour toutes les sœurs ; chacune a les peines, les mortifications de son emploi. Ce qui importe, c'est de s'y dévouer le plus parfaitement possible, dans une intention surnaturelle, pour plaire à Dieu. Et croyez, mes filles, que les emplois plus relevés ont aussi leurs peines. On a charge d'âmes, et que de sollicitudes pour accomplir en tout la volonté de Dieu !

Il y a encore beaucoup d'autres mortifications que tout le monde peut faire et qui ne nuisent pas à la santé. Remarquez bien cependant que retrancher une chose illicite n'est pas une mortification. Ainsi vous avez envie de dire une parole contraire à la charité. Vous ne la dites pas. C'est justice ; vous ne faites que ce que vous devez. Vous obéissez au précepte qui défend de mal parler du prochain. Mais vous vous mortifiez, si vous réprimez une parole de curiosité, une saillie spirituelle qui vous ferait honneur, une de ces mille paroles qu'on a envie de dire pour montrer son esprit, son intelligence.

Il ne faudrait pas, cependant, pousser cela trop loin, mes filles, et ôter tout entrain, toute variété de la vie commune, tout agrément des récréations. Nous devons nous efforcer, au contraire, de porter aux récréations un esprit joyeux, un esprit de charité, et faire en sorte qu'elles ne laissent aux autres aucune contrainte de cœur.

Le silence est aussi une mortification. Je suis ravie depuis que j'ai trouvé dans un des ouvrages du père Faber que le silence parfaitement observé est une grande vertu et un excellent moyen de faire pénitence. Or, toutes nous pouvons l'observer.

Et encore, avoir une tenue parfaitement religieuse, se refuser ces mille petits « laisser-aller » qui donnent plus de bien-être au corps, mais qui ne sont pas la tenue d'une parfaite religieuse... Mortifier la curiosité, ne pas se permettre de voir quelque chose que l'on peut voir, de lire quelque chose qui n'est pas défendu. Pour la nourriture, prendre ce que l'on vous servira, manger ce qui ne plaît pas, et même un peu plus que nous ne voudrions naturellement... Enfin, ces mille petites choses qui mortifient nos regards, les saillies de l'amour-propre, notre curiosité, nos oreilles, notre goût, nos cinq sens en un mot : voilà les mortifications les plus utiles et les plus agréables aux yeux de Dieu, parce qu'elles servent à nous introduire dans la pratique des vertus.

Ainsi, dans nos emplois, si nous agissons surnaturellement, nous n'éviterons pas seulement les défauts, les imperfections, mais nous entrerons dans les vertus contraires aux défauts. Nous deviendrons mortifiées, patientes, modestes, humbles, douces, et ainsi

de suite des autres vertus qui reposent sur la mortification. La vertu est en effet, dans un certain sens, le retranchement de quelque chose qu'on aurait pu faire sans péché. Elle repose aussi sur la grande puissance que nous devons avoir sur nous-mêmes, pour ne pas nous laisser aller, s'il se présente des contrariétés, des vexations, des peines, mais pour rester toujours maîtresses de notre volonté, pour nous offrir sans cesse à Dieu.

En pratiquant la mortification de cette manière, mes chères filles, celles qui, du côté du jeûne, ne peuvent que fort peu de chose, pourront se rapprocher de l'esprit de pénitence des grands Ordres religieux. C'est dans cette pensée qu'un grand nombre de personnes, qui avaient eu dans le cœur et dans l'âme le désir d'embrasser la perfection dans des Ordres très austères, ont été obligées d'y renoncer et sont venues dans des Ordres qui, avec la même perfection intérieure, admettaient quelques adoucissements.

Il y en a ici plus d'une dans ce cas, c'est ce qui explique les adoucissements qu'on a été obligé d'accorder, d'un côté, à cause des santés misérables, de l'autre, à cause des emplois, du travail, de tout ce qui se fait dans la maison et qui suffit à dépenser les forces très complètement et très suffisamment.

